Montreal, Que. (Archdiocese, Catholic) Bishop,
1840-1876 (Ignace Bourget)
Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Montréal annonçant so [sic] retour du Concile du Vatican. [Montréal. 1870]

9 août 1870

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE MONTREAL ANNONÇANT SO RETOUR DU CONCILE DU VATICAN.

Ignace Bourget par la grâce de Dieu et du Siege Apostolique Evêque de Montréal Assistant au Trône Pontifical.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous arrivons, N. T. C. F., du St. Concile du Vatican auquel Nous avons eu l'inestimable bonheur d'assister depuis son ouverture jusqu'à sa quatrième et dernière session, qui a défini, comme dogme de notre foi, l'infaillibilité du Souverain Pontife, quand il parle *ex cathedrâ* à l'Eglise universelle.

Les travaux de cette grande Assemblée ayant été, pour de graves raisons, interrompus, et ne devant être repris que le onze de Novembre prochain, Nous avons cru devoir solliciter la permission qui Nous a été accordée de quitter Rome ; et Nous avons été en même temps autorisé à ne plus y retourner, en considération des besoins du Diocèse qui requièrent Notre présence au milieu de vous.

Nous reprenons donc, en mettant pied à terre, l'administration des affaires et le soin de vos âmes, après une absence de plus de dix-huit mois qui ont été employés à régler diverses affaires qui n'avaient pourtant aucun rapport avec le Concile. Car de loin comme de proche, rien autre chose que le bien général de l'Eglise et l'avantage particulier du Diocèse ne saurait Nous préoccuper un instant, parce que tous les instants de Notre vie vous

appartiennent et doivent être consacrés au soin de vos âmes. *Superimpendar ipse pro animabus vestris.*

En Nous remettant au travail, Nous surabondons de joie, en voyant tout le bien qui s'est fait, pendant notre absence, dans le diocèse, par les bénédictions qu'y a répandues le digne Evêque qui a bien voulu y fixer son séjour ; par la sagesse pleine de douceur de l'Administrateur qui l'a gouverné, par le concours bienveillant des Chanoines de notre cathédrale qui l'ont assisté, par le zèle actif des Pasteurs, Religieux et autres Prêtres qui l'ont secondé, par la ferveur toujours croissante des Communautés qui l'ont soutenu et par l'obéissance vraiment chrétienne des Fidèles qui l'ont encouragé à poursuivre ses saintes entreprises. En rendant à tous le juste éloge qu'ils méritent, Nous sentons notre cœur se dilater par un plaisir véhément de rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces, pour ses ineffables bienfaits. *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.* (2 Cor. T. 15.)

Le premier acte que Nous avons à faire, en reprenant notre train de vie accoutumé, est de Nous acquitter d'un devoir aussi doux que légitime, celui de la reconnaissance que Nous vous devons, N. T. C. F., pour le vif intérêt que vous voulez bien Nous porter. Les démonstrations éclatantes qui viennent d'avoir lieu et les ferventes prières qui se sont faites dans les églises, les communautés religieuses et les familles chrétiennes pendant Notre long pèlerinage, en sont des preuves bien touchantes. Nous n'avons pas d'expressions pour vous en témoigner notre gratitude.

Si donc Dieu, dans son infinie bonté, a daigné Nous conduire comme par la main, à travers les dangers que présente nécessairement le voyage, s'il a dirigé Nos pas dans tous les lieux où Nous avions à travailler pour sa plus grande gloire, s'il a éclairé Notre esprit dans Nos embarras et fortifié Notre cœur dans Nos difficultés, s'il a commandé à ses bons anges de Nous accompagner dans toutes Nos voies, si enfin il a chargé ces esprits voyageurs

avec l'homme pendant le pélèrinage de la vie, de Nous mener sur la terre étrangère et de Nous ramener dans Notre chère patrie, plein de joie et de santé, Nous l'attribuons sans hésiter à la ferveur et à la persévérance de vos prières. Oh ! oui, Nous en avons fait une heureuse expérience, la prière des justes a beaucoup de prix et de valeur en la présence du Seigneur. *Multum enim valet deprecatio justi assidua.* (Jac. 5, 16.)

De Notre côté, Nous n'avons pas cessé, N. T. C. F., de prier pour vous et pour tous vos besoins spirituels et temporels, sans oublier vos chers parents et amis que la mort vous a ravis. Vous étiez l'objet de nos préoccupations dans les jours d'épreuve que vous avez eu à traverser. Vous étiez présents à Notre esprit et à Notre cœur dans les dévots Sanctuaires que Nous avons visités au jour de grandes solennités auxquelles il Nous a été donné d'assister, et plus particulièrement chaque fois que, prosterné aux pieds du Souverain Pontife, Nous implorions ses bénédictions. *Absit............ut cessem pro vobis orare.* (1 Reg. 12, 23.)

Ce commerce de prières, Nous l'entretenions avec vos chers enfants qui sont à Rome pour défendre notre Père commun, en allant Nous unir, aussi souvent qu'il Nous était possible, à leurs pieux exercices. C'est alors que ne faisant qu'un cœur et qu'une âme, nous élevions nos voix vers le ciel pour en faire descendre d'abondantes bénédictions sur nos parents, nos amis, nos compatriotes, et resserrer ainsi de plus en plus les liens qui nous attachent à la patrie. Oh ! N. T. C. F., qu'il y a de bonheur à se trouver ainsi en communication intime avec des frères bien-aimés sur une terre lointaine, arrosée du sang de millions de martyrs ! Comme alors on charme efficacement les ennuis d'une longue absence. *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* (Ps. 132, 1.)

Nous arrivons de Rome, que Nous quittions le vingt-un de juillet dernier ; et la veille de notre départ, Nous étions pour la dernière fois aux genoux de N. S. P. le Pape.

C'est vous dire assez que Nous avons des nouvelles toutes fraîches à vous donner de la Ville Sainte et de son immortel Pontife. Nous manquerions donc à votre juste attente si Nous ne le faisions pas. Nous connaissons trop quelle est là-dessus votre louable curiosité pour y manquer. D'ailleurs, vous y avez un droit acquis, depuis que vous avez sacrifié vos compatriotes, vos amis, vos parents, vos enfants eux-mêmes, pour faire sentinelle aux portes du Vatican, et maintenir la paix dans la Cité éternelle.

Eh bien ! N. T. C. F. Rome est toujours dans une paix profonde, en dépit des vains complots des impies qui méditent de s'en emparer, pour la piller, la dépouiller et la profaner. *Meditati sunt inania.* C'est le Dieu tout-puissant qui évidemment la garde; et ce sont ses Anges qui la couvrent de leurs ailes. *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.* Ps. 126, 1. Aussi, présente-t-elle, chaque jour, à la foule d'étrangers qui y affluent, un spectacle toujours de plus en plus étonnant. *Gloriosa dicta sunt de te civitas Dei.* Ps. 36, 3.

Les solennités les plus imposantes et les cérémonies les plus majestueuses s'y succèdent sans interruption d'un bout de l'année à l'autre. Sur tous les points de sa vaste enceinte, on entend les cantiques les plus joyeux et les concerts les plus harmonieux; on respire le parfum de la prière et du sacrifice qui monte au Ciel en odeur de suavité; l'on rencontre des troupes de suppliants qui implorent les bénédictions du Père célestes en faveur des pauvres pécheurs; dans toutes les places publiques et dans les rues brillent de saintes images que la foi a rendues miraculeuses; et des lampes ardentes témoignent de la vénération qu'on leur porte; de nombreuses confréries se partagent le soin d'assister les pauvres, de visiter les prisonniers, de soigner les malades, d'assister les moribonds, d'ensevelir les morts, de recueillir les orphelins, de doter les jeunes filles pauvres, pour sauver leur honneur par des mariages honorables; de pieuses associations sont à l'œuvre, pour promouvoir toutes les œuvres que recommande l'Evangile

et secourir toutes les misères semées sur le chemin de la vie, depuis la première enfance jusqu'à la dernière décrépitude. Il ne faut que jeter un coup d'œil sur les institutions de Rome, pour se convaincre que c'est par excellence la ville des bonnes œuvres, le modèle de toutes les villes chrétiennes.

Dans cette cité de Dieu apparaissent toutes les grandeurs de la religion ; la chaire du Bienheureux Pierre y brille de tout son éclat ; de magnifiques Basiliques et de riches sanctuaires y abritent les corps des millions de martyrs qui ont empourpré de leur sang cette terre de bénédiction ; d'admirables monuments que la religion y élève et y restaure avec tant de soin, font de cette ville comme un immense musée, font l'admiration et l'étonnement de ceux qui la visitent. Enfin sur cette chaire sacrée siége le Vicaire de Jésus-Christ, et dans cette capitale du monde chrétien règne le Pontife-Roi entouré du glorieux collége des Cardinaux, qui sont les Princes de l'Eglise et assisté par une multitude de Prélats, de Docteurs et d'hommes capables de servir l'Eglise par leurs éminentes qualités.

Heureux donc N. T. C. F. ceux qui se dévouent à la défense de cette cité de Dieu et qui, pour l'empêcher de tomber entre les mains des impies, seraient prêts à mêler leur sang avec celui des martyrs ! Or, nous tenons une place honorable parmi ceux qui aujourd'hui volent au secours de la Ville Sainte. Grâces en soient à jamais rendues à celui qui nous a appelés à remplir une si glorieuse mission. Mais ne nous arrêtons pas au milieu d'une si noble carrière.

Que pourrons-nous vous dire maintenant de N. S. P. le Pape, qui puisse satisfaire votre piété filiale et votre profonde vénération. Nous nous en reconnaissons incapable. Voici toutefois les nouvelles qui pourront vous rassurer, à son sujet, dans ces jours de craintes et de rumeurs. Grâces en soient rendues à l'infinie bonté, notre bon et aimable Père jouit d'une santé parfaite ; une admirable sérénité, qui ne peut venir que du Ciel, brille sur

son auguste front ; la bonté est peinte sur son beau visage ; le sourire le plus aimable est sur ses lèvres ; sa voix est forte, sonore et majestueuse ; ses paroles sont pleines d'onction et d'attrait ; son âme est grande et sublime et son cœur noble et généreux ; ses forces corporelles se soutiennent admirablement bien et ses facultés intellectuelles ne s'affaiblissent nullement par l'âge ; les grandes affaires qui l'assiégent ne lui font pas perdre le calme parfait qui règne dans sa belle âme ; intimement uni à Dieu, il en reçoit des rayons de lumière qui illuminent singulièrement sa haute intelligence et lui font découvrir tous les besoins de l'Eglise et les meilleurs moyens d'y apporter remède ; pilote habile, il tient le gouvernail de l'Eglise d'une main ferme, pour la conduire sûrement au port à travers les furieuses tempêtes qui l'agitent ; pasteur éclairé et vigilant il connait tous les besoins de son immense troupeau ; et il y pourvoit avec une sollicitude infatigable ; docteur sage et clairvoyant, il aperçoit les monstrueuses erreurs qui se glissent en tous lieux, et il les condamne sans redouter les injustes colères des impies ; médecin expérimenté, il voit les maux qui affligent toutes les sociétés humaines et il sait quels sont les remèdes spécifiques qu'il y faut apporter. Le Concile du Vatican qui est une de ses grandes œuvres et dont la nécessité n'a été bien connue et vivement sentie que depuis qu'il a été assemblé en est une preuve incontestable.

Ces détails, N. T. C. F. quoiqu'un peu minutieux peut-être, vous feront connaître de plus en plus et apprécier davantage les éminentes qualités de notre immortel Pontife. Ils intéresseront, Nous osons le croire, votre piété filiale envers ce Père commun de la grande famille chrétienne. Ils enracineront de plus en plus dans votre âme, le sentiment de la profonde vénération dont vous êtes déjà si vivement pénétrés. Ils vous seront une nouvelle preuve que Notre Seigneur, dans son amour pour sa sainte Eglise, lui a toujours donné et lui donne encore des Pontifes qui conviennent aux besoins des temps. Aussi, est-ce un fait

notoire que les Papes ont toujours marché à la tête de leur siècle. Nous en avons sous les yeux un exemple frappant dans la personne de notre glorieux Pontife. Ils vous serviront de preuves incontestables pour réfuter les injures et les calomnies que des bouches impies et scandaleuses osent vomir contre ce saint Pontife. Enfin ils vous disposeront à recevoir avec foi et amour tous les ordres qui pourront émaner de sa suprême et infaillible autorité.

Il Nous resterait, N. T. C. F. à vous parler de Rome, pendant le Concile, et du Pape à la tête du Concile. Mais Nous manquons d'expressions pour vous exprimer ce que Nous sentons au fond de notre âme, après y avoir vu ce que Nous avons vu de nos yeux, et y avoir entendu ce que Nous avons entendu de nos oreilles.

Nous nous contenterons donc de vous faire observer que le St. Concile qui se célèbre dans la ville éternelle et dans la splendide Basilique du Vatican est vraiment la plus auguste Assemblée qui puisse se voir sur la terre. Elle se compose de tous les Evêques de la catholicité, qui sont les princes des nations chrétiennes, ou plutôt les Anges de la terre. Ces Evêques, venus de toutes les parties du monde connu, présentent, dans la salle *conciliaire*, le spectacle le plus frappant par la variété des costumes, des habitudes, des lanques et des usages. Ils sont présidés par le Chef des Pasteurs que tous vénèrent comme le Vicaire de Jésus-Christ, le successeur du Bienheureux Pierre, et le Père commun de tous les enfants de Dieu. Ils n'ont tous qu'un but celui de conserver précieusement le dépot sacré des vérités qu'a révélées au monde le Divin Réparateur· Ils agissent à la vérité sur la terre ; mais tout ce qu'ils font appartient à l'ordre surnaturel et au bien des âmes. Ce sont des hommes exposés aux faiblesses et aux erreurs de la pauvre nature humaine. Mais ils sont assistés par l'esprit Saint qui leur enseigne toute vérité ; et pour cette raison ils sont infaillibles dans leur jugement.

C'est au milieu de cette grande et auguste Assemblée que Nous avons eû l'honneur insigne de siéger, comme

juge de la foi et comme témoin des croyances religieuses de ce diocèse. Tout ce que Nous pouvons vous en dire pour aujourd'hui c'est que les discussions ont été longues et sérieuses et les débats de la plus haute importance; qu'il a fallu scruter les saintes écritures et les divines traditions de l'Eglise, pour en venir à des conclusions finales; que tout a été mûrement examiné et pesé au poids du sanctuaire; qu'il n'y a pas un mot, une expression, dans les Constitutions qui ont été publiées, qui n'ait été à plusieurs reprises modifiée ou changée, pour que les dogmes de notre foi fussent exposés aux fidèles, en termes clairs et faciles à saisir.

Le temps ne Nous permet pas d'entrer pour aujourd'hui dans le détail des décrets de foi qui ont été promulgués dans les quatre sessions qui ont eu lieu. Mais Nous y reviendrons plus tard, pour vous les faire connaître, moyennant le secours du Ciel qui, il faut l'espérer, ne Nous manquera pas. Nous ne pouvons, dans la présente, que vous dire un mot du magistère infaillible du Souverain Pontife qui est le sujet du quatrième chapitre de la Constitution de l'Eglise.

En résumé, il y est défini, comme dogme de foi que le Souverain Pontife, quand il parle *ex cathedra* à toute l'Eglise, pour lui enseigner les vérités de foi, qu'elle doit croire, et les préceptes de morale qu'elle doit pratiquer, est infaillible, c'est-à dire que par le secours de l'Esprit-Saint qui l'éclaire, il ne peut pas se tromper. Car obligé de confirmer et soutenir ses frères dans leur foi, il faut qu'il soit lui-même inébranlable dans la sienne. Obligé en outre de paitre les brebis aussi bien que les agneaux du Bon Pasteur, il faut qu'il connaisse quels sont les pâturages qui ne sont point infectés du poison de l'erreur.

Cette vérité a été crue dans tous les siècles de l'Eglise; et elle est passée de la bouche de Notre Seigneur et de ses Apôtres jusqu'à nous, par le canal très-pur de la tradition. Quelques-uns néanmoins contestaient cette vérité révélée, en l'interprêtant d'une manière erronée, de façon à

faire croire que c'était à la majorité des Evêques à réformer les jugements du Pape qu'ils prétendaient pouvoir tomber dans l'erreur. Cette erreur menaçait depuis quelque temps de se répandre, et pouvait par là produire de très-fâcheux résultats, celui surtout de changer et bouleverser la divine constitution de l'Eglise. Car Jésus-Christ a voulu que Pierre et ses successeurs confirmassent leurs frères, c'est-à-dire les Evêques dans la foi. Or, dans ce système erroné, ç'aurait été aux Evêques à confirmer les Papes dans la foi. Le Concile a donc jugé nécessaire de condamner cette errreur si préjudiciable à la foi, malgré toutes les oppositions qui ont été apportées à la définition de ce dogme de foi catholique.

Nous avons, N. T. C. F. été appelé, comme tous les autres Pères du Concile, à nous prononcer publiquement et solennellement sur ce dogme sacré, en définissant la vérité divine qu'il nous faut croire et en condamnant l'erreur qu'il nous faut rejeter, sous peine d'anathème et de damnation éternelle. Pour répondre à cette appel, Nous avons porté notre jugement, en disant tout haut *Placet*, et en protestant ainsi devant Dieu et toute l'Eglise, que ce décret de foi Nous plaisait ; que Nous l'acceptions avec effusion de cœur, que Nous y mettions toutes nos complaisances; que Nous le croirions jusqu'à la mort très-fermement et sans nul doute ; que Nous travaillerions, avec bonheur, à le faire connaître et accepter partout, autant du moins qu'il serait en notre pouvoir.

C'est ce que Nous nous hâtons de faire, N. T. C. F., en portant officiellement à votre connaissance ce salutaire Décret, et en le proposant, sans nul retardement, à votre foi.

Nous arrivons du Concile avec cette ferme résolution. Ah ! Puissions-nous y être fidèle jusqu'à notre dernier soupir. Tout ce que Nous avons vu et entendu, dans cette grande Assemblée, Nous a vivement impressionné et pénétré de la nécessité de ne pas négliger de correspondre à une si grande grâce.

Nous avons été en rapport, pendant le Concile, avec des Evêques qui ont beaucoup souffert pour la foi, l'exil, la prison, la spoliation de leurs biens et qui même portent les cicatrices des plaies qu'ils ont reçues, en combattant pour la religion. Pourrions-nous n'être pas embrasé du désir de souffrir quelque chose, à leur exemple, pour l'honneur de cette divine religion !

Nous nous sommes rencontré, dans la ville sainte, avec des Evêques de toutes les parties du monde. Dans nos rapports avec eux, il Nous a été facile de Nous convaincre que le génie du mal est le même partout, et qu'il prend les mêmes moyens pour arriver à ses fins, c'est-à-dire pour répandre les mauvais principes qui sont diamétralement opposés à ceux que le St. Concile s'est attaché à bien définir. Notre devoir sera donc de travailler plus fortement que jamais à détruire les sophismes de l'impiété et à combattre les fatales erreurs qui démoralisent les peuples chrétiens et enfantent les terribles révolutions qui bouleversent le monde. Que la Vierge Immaculée, qui a été proclamée par le Pape et les Evêques Reine du Concile qui se célèbre, nous vienne en aide, pour accomplir ces œuvres !

Ce que Nous venons de vous dire, N. T. C. F. vous fait comprendre que Nous regardons comme un des jours les plus heureux de notre vie celui où Nous avons pu participer comme juge de la foi et comme témoin de la croyance religieuse du diocèse là-dessus, à la définition dogmatique de l'infaillibilité Pontificale. Nous en conserverons toute la vie un bien doux souvenir ; et Nous ne cesserons d'en bénir le Seigneur.

Il en sera de même de vous tous, N. T. C. F. Car Nous connaissons intimement quels sont vos sentiments sur ce point de la doctrine chrétienne qui vient d'être placé au rang des articles de foi catholique. Nous n'aurons donc qu'un cœur et qu'une âme pour honorer, bénir et respecter le Souverain Pontife, comme le dépositaire de l'autorité infaillible que le Sauveur à confié au Bienheureux

Pierre, pour qu'il la transmît à ses successeurs, jusqu'à la dernière postérité.

Nou allons donc travailler, le reste de notre vie, à graver dans vos cœurs, par l'instruction religieuse, ce dogme sacré et tous les autres qui ont déjà été ou qui seront plus tard promulgués par le St. Concile du Vatican. Car tout notre désir est de gouverner ce diocèse d'après les Règles canoniques qui peuvent seules assurer le succès de notre administration. Oh ! que nous serions heureux si en paraissant devant notre juge, Nous pouvions lui offrir l'Eglise confiée à nos soins parfaitement organisée et conduite selon l'esprit de Dieu.

Pour cela Nous avons besoin du secours d'en haut et Nous devons l'implorer avec plus d'instance que jamais. Or, voici ce que nous ferons à cette fin, dans l'intime union de nos cœurs :

1° Nous offrirons à Dieu avec plus de ferveur que jamais toutes les prières que nous faisons en notre particulier, mais surtout celles qui se récitent tous les jours à la fin de chaque messe et auxquelles est attaché une Indulgence de 300 jours chaque fois qu'on les dit, et une indulgence plénière tous les mois, quand on les a récitées chaque jour. La terrible guerre que se font à l'heure qu'il est, deux puissantes nations sera sans doute pour nous tous une pressante raison de redoubler nos prières, nos jeûnes et nos aumônes, pour appaiser la juste colère du Ciel. Oh ! quel terrible fléau que la guerre ! montrons-nous sensibles aux maux que cause à nos frères cette épouvantable calamité. Prions pour que notre heureux pays en soit préservé. N'oublions pas que Notre St. Père le Pape pourrait se ressentir des malheurs de cette guerre dans sa Personne et dans ses Etats.

2° Le Dimanche de la solennité de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge Nous donnerons dans Notre Cathédrale la Bénédiction Papale, et les personnes qui y seront présentes, si elles se sont confessées et si elles ont communié

ce jour là ou la veille, pourront gagner une Indulgence plénière en priant aux intentions de N. S. P. le Pape.

3o Le même jour de la solennité de l'Assomption, l'on chantera le *Te Deum* dans toutes Eglises et Chapelles où se fait l'office public pour remercier le bon Dieu de toutes les grâces qu'il a répandues jusqu'à ce jour sur le Concile Œcuménique du Vatican, et en particulier de la Proclamation du Dogme de l'Infaillibilité Pontificale.

Cette hymne d'action de grâces pourra être chantée apres la Grand'Messe, ou le soir à la Bénédiction du Très-Saint Sacrement ; et pour cette année ce *Te Deum* remplacera celui qui est prescrit pour le Dimanche après l'Octave de l'Assomption où l'on célèbre la fête du Sacré Cœur de Marie.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au Prône des Eglises ou Chapelles dans lesquelles se célèbre l'office public, et au Chapitre de toutes les Communautés, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, sous notre Seing et Sceau et le contreseing de notre Secrétaire, le neuvième jour du mois d'Août de l'année mil huit cent soixante-dix, quelques heures après notre retour de la Ville Eternelle.

P. ✝ S. ✝ Ig. Ev. de Montréal.

Par Mandement de Monseigneur,

J O. Paré *Chan.-Secrétaire.*